



FORMULATION PEU DÉLICATE - 1746

Le 20 septembre 1746, « est né, mort et tout pourry » un fils de François MERLOT et d'Edmée ROBERT. Il a été enterré sans cérémonie, en l'absence du curé, dans un espace réservé à la sépulture des enfants « qui meurent sans batême, et contigüe au cimetiere ». Texte

(trois)
Ce vingtieme jour du mois de septembre, de la presente
année, mille sept cent quarante six, est né, mort et tout
pourry, un fils de francois Merlot, mandataire, et de
Edmée Robert ses Pere et Mere en legitime mariage,
le quel a été porté, ce jour meme, sans ceremonie, et
sans notre presence, a la sepulture destinée aux enfans,
qui meurent sans batême, et contigüe au cimetiere.
Gauthier curé de Sacey.

relevé par Edmée DUBOIS
source : RP Rouilly-Sacey AD Aube registre 1725-1750 vue 45/66



SUITE DE VIOL - 1756

Le 11 mars 1756, Apolline BOURSIERE est accouchée d'un fils naturel, « laquelle a declare en justice avoir souffert violence de la part de deux coquins inconnus ».

relevé par Edmée DUBOIS
source : RP Rouilly-Sacey AD Aube registre 1751-1792 vue 21/171



OÙ EST LA SAGE-FEMME ? - 1775

Le 27 août 1775, le curé de Sacey se trouve obligé d'accoucher une femme de passage. Marie Anne LAMBERT femme de Charle HANRION manouvrier, de la paroisse de Saint Nizier de Troyes a donné naissance à une fille nommée Marie Jeanne qui a été baptisée le lendemain. Son parrain est son oncle Antoine LAMBERT, « *pastre des betes a laine* » de Rouilly-Saint-Loup. Sa marraine est Jeanne HANRION de Sacey, sa tante.

signé : Simon prêtre curé de Sacey

relevé par Edmée DUBOIS
source : RP Rouilly-Sacey AD Aube registre 1751-1792 vue 96/171



NOYADE - 1783

« Le vingt deux aout 1783 a été trouvé sur le finage de Sacey dans le fossé de la fontaine de pouille Le corps dun homme noyé, que Lon dit etre celui du nommé nicolas magnan mendiant de la paroisse de Lesmont agé de soixante ans ou environ dont la justice en a fait la levée avec les formalités ordinaires ; Lequel sur la requisition de maitre jean tisserand procureur fiscasl, et par lordonnance de maitre nicolas merlot juge mayeur en cette justice, a été inhumé le lendemain au cimetiere de cette paroisse, par moy pretre cure soussigné en presence de francois merlot recteur décole qui ont signés avec nous.

Signé : Merlot, Nicolas Jannel, Simon prêtre curé de Sacey

relevé par Edmée DUBOIS
source : RP Rouilly-Sacey AD Aube registre 1751-1792 vue 129/171